

MADAME SOLEIL Escrocs, abuseurs et filous peuplent le monde des voyants. Une ASBL tente de redorer le blason d'un « métier » sans foi ni loi > Valérie Colin

Chasse aux sorciers

Ce jour-là, Mme B. avait rendez-vous avec l'infaillible Zed. Arrivée dans l'après-midi, elle ne fut reçue qu'à 20 heures : quatorze autres patients encombraient déjà le studio du devin. D'emblée, la séance commença par de bien piètres nouvelles : Mme B. apprit que sa belle-sœur, fidèle cliente de Zed, trompait son frère avec le plombier. Mais, surtout, que sa gamine serait « aplatie » dans l'année par un engin motoculteur. Par bonheur pour la famille, son fils deviendrait, en revanche, un très grand académicien. Il n'aimait que le foot ? Quelle importance ! La société des gens de lettres s'ouvrirait bientôt aux gardiens de but... Quant au mari de Mme B., au chômage depuis trois ans, il gagnerait sous peu 10 millions au Lotto. Zed était formel : le miracle se produirait grâce aux bons soins d'une tisane protectrice (vendue sur place, 5 500 francs le sachet) à déguster tous les jours... Mme B. n'eut jamais le temps d'apprendre la composition de la potion magique, le quart d'heure réglementaire étant écoulé. Elle se hâta, en raclant le fond de ses poches : le montant de la consultation, fixé à 2 500 francs (en liquide), avait subitement grimpé à 5 000, « vu l'importance des événements annoncés » (Zed s'était beaucoup concentré).

Tarifs élastiques, entrevues expéditives, indiscretions... Le cas de Mme B. n'est pas choisi au hasard : il cumule la plupart des désagréments que subissent généralement, en Belgique comme ailleurs, les « consommateurs » d'arts divinatoires. Pour compléter le tableau de ces abus

habituels, il convient d'ajouter le racolage (croissant) par téléphone ou par correspondance. « Votre vie n'est pas optimale ? Renvoyez le bon de voyance gratuit », proposent, dans certains quotidiens, quantité de petites annonces alléchantes. Épargnez-vous la démarche, car la réponse est toujours pareille : si le sort s'acharne, Mme Irma ou le Pr Bayoyo sauront faire tourner la chance... moyennant paiement. A l'occasion, ils pourront aussi se montrer pressants (lettres de rappel, mises en garde et menaces) si l'amateur renâcle à prendre en main son destin... Désormais présents sur Internet, ces maîtres en perceptions extrasensorielles offrent également des services de voyance indirects, parfois disponibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre. « C'est de l'abattage. Aucun voyant ne "voit" en permanence. Et qui vous dit qu'un professionnel est vraiment au bout de la ligne ? » interroge Esmeralda Bernard, avec toute l'énergie qu'elle met, depuis des années, à dénoncer l'arnaque qui discrédite l'ensemble de sa profession.



Esmeralda Bernard, voyante, présidente de Delta blanc Belgique.

Aywaille (Liège) « dans la transparence et l'honnêteté », assure-t-elle, sont simples : dans ce commerce que l'on ne peut réglementer (l'article 563 du Code pénal interdit le métier de devin), les gredins ont la vie belle. Mais les débours qu'ils soutirent à leurs victimes, souvent considérables, restent « négligeables à côté des dégâts psychologiques qu'ils provoquent », estime Esmeralda Bernard. Scandalisée par l'exploitation de la

misère « insondable » de certains clients fragiles et vulnérables, la voyante a souvent mis au jour les rapines de collègues mal intentionnés. « Ces escroqueries causent des tragédies », affirme-t-elle.

Comme celle qui frappe cet ingénieur, qui débarque un matin dans son cabinet. L'homme est agressif. Il souhaite une consultation d'urgence, comme vérification d'un regard posé par autrui sur son avenir. « Qu'avait-on pu lui promettre ailleurs ? » se demande la voyante. Le client finit par avouer avoir déboursé le prix fort dans l'espoir de vivre enfin auprès de sa bien-aimée, une femme mariée : un voyant lui aurait soustrait un demi-million de francs, en échange de la promesse de faire « disparaître » l'époux gênant. Qui, depuis lors, se porte comme un charme... Déposer plainte à la gendarmerie ? Hors de question, tant la peur du ridicule tenaille l'amant. « Les charlatans font rarement l'objet de dénonciation, note Esmeralda Bernard. Notamment parce qu'ils continuent d'intimider leurs victimes, en gardant par-devers eux des photos des personnes grugées. » Une « arme » puissante, pour qui croit

